

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LA
SEMAINE RELIGIEUSE
DE
QUÉBEC

Publiée avec l'approbation de

SON ÉMINENCE LE CARDINAL TASCHEREAU, ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC

Propriétaire-Rédacteur: M. l'abbé D. GOSSELIN
CURÉ DU CAP-SANTÉ

PRIX DE L'ABONNEMENT:

Une piastre par an, payable d'avance, le numéro 2 cts

QUEBEC:

DES ATELIERS TYPOGRAPHIQUES DE A. COTÉ-ET C^{IE}

1890

SOMMAIRE :

Encyclique sur les principaux devoirs des chrétiens, 435.—L'abbé L.-A. Clivier, 438.—Officialité Métropolitaine, 443.—Histoire de "Boucherville", 443.—Répertoire des missionnaires envoyés dans les Provinces Maritimes depuis 1806, 444.—Conditions à remplir pour gagner les indulgences, 445.—Petites Chroniques, 446.

FÊTES DE LA SEMAINE.

Lundi,	10	mars	—SS. Quarante Martyrs.
Mardi,	11	"	—S. Thomas d'Aquin.
Mercredi,	12	"	—S. Grégoire le Grand.
Jepdi,	13	"	—Férie.
Vendredi,	14	"	—Cinq plaies de Notre Seigneur Jésus-Christ.
Samedi,	15	"	—Férie.
Dimanche,	16	"	—Sol. ant. de S. Joseph.

OFFICES DES ÉGLISES DE QUÉBEC.

BASILIQUE N.-D. DE QUÉBEC.	CONGRÉGATION DE LA HAUTE-VILLE
Messes basses le dimanche à 5 h., 6 h., 7 h., 8 h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 7 h.	Messes basses à 5½, 6 et 7 h.—Sermon et Salut à 5 h.
EGLISE DE LA BASSE-VILLE.	EGLISE S. JEAN-BAPTISTE.
Messes basses le dimanche à 6.20 h., 7 h.—Salut, 7 h.	Messes basses à 5½, 7 et 8 h.—Grand'messe à 9½ h; Catechisme à 1 h.—Vêpres à 2 h.—Archiconfrérie à 7 h.
EGLISE SAINT-ROCH,	EGLISE SAINT-SAUVEUR.
Messes Basses le dimanche à 6, 7, 8, 9.—Grand'messe à 10 heures.—Catechisme à 1 h., Vêpres à 2 h.	Messes basses le dimanche à 5½, 6½, 7½ et 8½.—Grand'messe à 9½.—Vêpres à 2 h. et Archiconfrérie à 7 h.
CONGRÉGATION DE SAINT-ROCH.	CHAPELLE N.-D. DE LOURDES.
Messe basse pour Congréganistes à 6½ h.—Grand'messe à 10 h.; Vêpres à 2 h.; Sermon et Salut à 4 h.	Messes basses le dimanche à 5 et 7 h.

TABLEAU DES QUARANTE-HEURES

Mardi,	11	mars	—S. Sébastien.
Jepdi,	13	"	—Couvent de S. Gervais.
Samedi,	15	"	—S. Frédéric.

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

Annouce : Solennité de Saint Joseph.

AVIS.

Bureau de la *Semaine Religieuse de Québec*, Cap-Santé, comté de Portneuf.
Toute personne qui recruta cinq abonnements a droit à un abonnement gratis. On ne s'abonne pas pour moins d'un an. Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. On peut se procurer la série complète de la *Semaine Religieuse* pour l'année 1889, moyennant une piastre. Sur demande, la *Semaine Religieuse* recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEM AINE RELIGIEUSE

DE QUEBEC

Encyclique sur les principaux devoirs des chrétiens.

VI

(Suite et fin.)

Quant à ceux qui prendront part aux affaires publiques, ils devront éviter avec le plus grand soin deux écueils : la fausse prudence et la témérité.—Il en est en effet qui pensent qu'il n'est pas opportun de résister de front à l'iniquité puissante et dominante, de peur, disent-ils, que la lutte n'exaspère davantage les méchants. De tels hommes sont-ils pour ou contre l'Eglise ? On ne saurait le dire. Car, d'une part, ils se donnent pour professer la doctrine catholique ; mais, en même temps, ils voudraient que l'Eglise laissât libre cours à certaines théories qui lui sont contraires. Ils gémissent de la perte de la foi et de la perversion des mœurs ; mais à de tels maux ils n'ont souci d'apporter aucun remède ; et même, il n'est pas rare qu'ils en augmentent l'intensité, soit par une indulgence excessive, soit par une pernicieuse dissimulation. Ils ne permettent à personne d'élever des doutes sur leur dévouement au Siège apostolique, mais ils ont toujours quelque reproche à formuler contre le Pontife romain. La prudence de ces hommes est bien celle que l'Apôtre saint Paul appelle "sagesse de chair et mort de l'âme", parce qu'elle n'est pas et ne peut être soumise à la loi de Dieu (Rom. VIII, 6, 9). Rien n'est moins propre à diminuer les maux qu'une semblable prudence. Par conséquent, ceux qui aiment la "prudence de la chair" et qui font semblant d'ignorer que tout chrétien doit être un vaillant soldat du Christ ; ceux qui prétendent obtenir les récompenses aux vainqueurs en vivant comme des lâches et en s'abstenant de prendre part au combat, ceux-là non seulement ne

sont pas capables d'arrêter l'invasion des méchants, mais ils secondent ses progrès.

Par contre, d'autres, et en assez grand nombre, mus par un faux zèle, ou, ce qui serait encore plus répréhensible, affectant des sentiments que dément leur conduite, s'arrogent un rôle qui ne leur appartient pas. Ils prétendent subordonner la conduite de l'Eglise à leurs idées et à leur volonté, jusque-là qu'ils supportent avec peine et n'acceptent qu'avec répugnance tout ce qui s'en écarte. Ceux-là s'épuisent en vains efforts et ne sont pas moins répréhensibles que les premiers. Agir ainsi, ce n'est pas suivre l'autorité légitime, c'est la prévenir et transférer à des particuliers, par une véritable usurpation, les pouvoirs de la magistrature spirituelle, au grand détriment de l'ordre que Dieu lui-même a constitué pour toujours dans son Eglise, et qu'il ne permet à personne de violer impunément.

Honneur à ceux qui, provoqués au combat, descendent dans l'arène, avec la ferme persuasion que la force de l'injustice aura un terme, et qu'elle sera un jour vaincue par la sainteté du droit et de la religion. Mais de tels hommes ont grand soin d'observer les règles de l'obéissance, et ils n'entreprennent rien de leur propre mouvement. Aussi, souhaitons-nous ardemment de voir s'enraciner profondément, dans les âmes de tous, la prudence que Saint-Paul appelle la prudence de l'esprit. (1)

On voit par là combien il est indispensable qu'outre la parfaite concorde, qui doit régner dans leurs pensées et dans leurs actes, les fidèles prennent toujours religieusement pour règle de conduite la sagesse politique de l'autorité ecclésiastique. Or, immédiatement après le Pontife romain et sous sa direction, le gouvernement des intérêts religieux du Christianisme appartient aux évêques qui sont véritablement princes dans la hiérarchie ecclésiastique, ayant les membres du clergé pour partager leurs travaux et exécuter leurs décisions. Aussi, de même que dans l'exercice de leur pouvoir épiscopal, les évêques doivent être unis au Siège Apostolique, de même les membres du clergé et les laïques doivent vivre dans une très étroite union avec leurs évêques.

Quelqu'un de ceux-ci prêterait-il à la critique, ou dans sa conduite ou par les idées qu'il soutient, il n'appartient à aucun particulier de s'arroger à son égard l'office de juge, confié par Notre Seigneur Jésus-Christ au seul Pasteur qu'il a préposé aux agneaux et aux brebis.

(1) Rom. VIII, 6,

VII

Toutefois, ces efforts demeureront stériles, si la vie n'est pas réglée conformément à la discipline des mœurs chrétiennes. Rappelons-nous ce que nos saints Livres nous disent de la nation des Juifs : " Tant qu'ils n'ont pas péché contre leur Dieu, leur sort a été prospère; car leur Dieu hait l'iniquité. Mais quand ils se sont écartés de la voie que Dieu leur avait tracée, ils ont été vaincus dans les combats par un grand nombre de peuples." (Judith V, 21, 22). Or, la nation des Juifs était comme une ébauche du peuple chrétien, et les vicissitudes de leur ancienne histoire ont souvent été l'image prophétique de ce qui devait se réaliser plus tard, avec cette différence que la Bonté divine nous a enrichis et comblés de bienfaits plus considérables, et que les péchés des chrétiens sont marqués au cachet d'une plus coupable ingratitude.

Dieu n'abandonne jamais d'aucune manière son Eglise. Celle-ci n'a donc rien à redouter des attentats des hommes; mais les peuples qui ont dégénéré de la vertu chrétienne, ne sauraient avoir la même garantie. " Le péché rend les peuples misérables." (Proverb. XIV, 34). Si les âges passés ont éprouvé la force expérimentale de cette vérité, de quel droit le nôtre serait-il l'objet d'une exception? On peut reconnaître à bien des signes que nous commençons à subir les châtimens mérités par nos fautes. Que l'on examine l'état des sociétés modernes: un mal domestique en consume plusieurs; Nous n'en voyons aucune qui soit parfaitement en sûreté. Les seules ressources humaines sont impuissantes à prévenir les formidables dangers qui menacent l'édifice social. Il est donc de toute nécessité que Dieu intervienne et que, se souvenant de sa miséricorde, il jette un regard compatissant sur la société humaine. C'est pourquoi, il faut redoubler de zèle et de persévérance, en adressant au Dieu clément d'humbles supplications, et en revenant à la pratique des vertus qui constituent la vie chrétienne.

Puisque les impies se remettent à haïr Jésus-Christ, que les chrétiens redoubtent de piété à son égard et se renouvellent dans la charité qui est le principe des grandes choses! Si donc quelques dissensions ont éclaté parmi eux, qu'elles disparaissent! Qu'elles cessent aussi ces luttes qui dissipent les forces des combattants sans profit aucun pour la religion. Que les intelligences s'unissent dans la foi, les cœurs dans la charité, afin que, comme cela est juste, la vie tout entière s'écoule dans la pratique de l'amour de Dieu et de l'amour des hommes!

VIII

Nous ne voulons pas manquer ici d'exhorter spécialement les pères de famille à régler d'après ces préceptes le gouvernement de leurs maisons et la première éducation de leurs enfants. La famille est le berceau de la société civile, et c'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des Etats. Aussi bien, ceux qui veulent en finir avec les institutions chrétiennes, s'efforcent-ils de s'attaquer aux racines mêmes de la famille et de la corrompre prématurément dans ses plus tendres rejetons. Il ne se laissent pas détourner de cet attentat par la pensée qu'une telle entreprise ne saurait s'accomplir sans infliger aux parents le plus cruel outrage, car c'est à eux qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné le jour, avec l'obligation d'adapter l'éducation et la formation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu leur a donné de leur transmettre le don de la vie. C'est donc une étroite obligation pour les parents de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences qu'on leur veut faire, en cette matière, et pour réussir à garder exclusivement l'autorité sur l'éducation de leurs enfants. Ils doivent pénétrer celle-ci des principes de la morale chrétienne, et s'opposer absolument à ce que leurs enfants fréquentent les écoles, où ils sont exposés à boire le funeste poison de l'impiété. Toutefois, et par-dessus tout, qu'on tienne compte de l'influence considérable exercée sur les âmes des enfants par l'éducation de famille. Si la jeunesse trouve au foyer domestique les règles d'une vie vertueuse et, comme l'école, pratique des vertus chrétiennes, le salut de la société sera, en grande partie, garanti pour l'avenir.

L'ABBE L.-A. OLIVIER.

(Suite)

Or l'abbé Olivier, comme tout bon Séminariste, portait au cœur ce suave parfum de la piété, qui embaume la vie, et suffit à rendre l'âme joyeuse. Il avait quitté le monde pour chercher Dieu, et ce Dieu il le trouvait, et mettait toute son ambition comme tout son bonheur à le bien servir. Prier et travailler faisaient ses délices. Il aimait ces doux entretiens où l'âme, seule aux pieds de Jésus, s'épanche en de fervents actes d'amour et de reconnaissance. Comme le Psalmiste, il avait senti les irrésistibles attraits des tabernacles du Seigneur, et son âme avait soif des tendresses du Dieu Hostie.

Mais ce goût très vif pour la piété ne détournait pas le jeune lévite des rudes labours de l'intelligence ; au contraire, il trouvait dans sa foi le désir de mieux connaître Dieu, et le courage de se livrer avec zèle à l'étude de la théologie. Les circonstances ne lui permirent pas de consacrer tout son temps aux sciences sacrées. Il fut d'abord assistant-professeur en Seconde, puis en Rhétorique ; et enfin la classe de Seconde lui fut définitivement confiée en 1885. C'est au milieu de ces occupations si nombreuses qu'il dut se préparer aux ordres sacrés. Le 13 juin 1886, prosternés l'un à côté de l'autre, sur les dalles du sanctuaire, nous recevions des mains du Pontife la suprême consécration, qui nous faisait prêtres pour l'éternité !

Vers quel rivage la Providence allait-elle pousser le nouvel élu du Seigneur ? Quelle partie du champ apostolique allait être ouverte à son zèle sacerdotal ? Cette question fut bien vite résolue. Préparé au rude labour de l'enseignement, ayant déjà fait ses preuves dans cet art difficile, il fut invité par les messieurs du Séminaire à continuer, comme prêtre, ce qu'il avait si bien commencé, étant séminariste. La classe de Seconde lui fut laissée en partage, et il y est resté jusqu'à sa mort.

C'est ici surtout que nous voudrions faire revivre cette physiologie intéressante, et dire à nos lecteurs ce que fut ce jeune prêtre dans sa mission éducatrice auprès des jeunes gens.

Le professeur qui veut exceller dans son difficile et important ministère, doit se présenter aux yeux de ses élèves, environné du double prestige de la science et du dévouement, de la science qui s'impose à l'esprit, du dévouement qui gagne le cœur et subjugue la volonté. L'éducation en effet est surtout une œuvre d'autorité. L'enfant doit croire avant de savoir. C'est des lèvres du maître qu'il reçoit les premières notions des sciences ; ce sont des mains étrangères qui élèvent dans sa jeune intelligence l'édifice des premières doctrines. Or, pour agir efficacement sur l'esprit de l'enfant, un précepteur doit commencer par mériter sa foi et éveiller sa confiance ; il n'y réussira que par l'ascendant du savoir et du dévouement.

L'abbé Olivier le comprit mieux que personne. Sentant que le léger bagage pris sur les bancs du collège ne suffit pas à un professeur, il se mit à l'œuvre, avec ardeur, pour donner à ses connaissances la profondeur et l'étendue nécessaires. Il avait coutumé de répéter souvent cet axiôme si vrai, que, pour enseigner peu, il faut savoir beaucoup ; et, dans son désir d'instruire les élèves, il se livrait à l'étude avec un zèle peut-être au dessus de ses forces.

La littérature surtout fut l'objet de ses études et de ses recherches. Il voulut connaître l'histoire littéraire, surtout celle de la France, et se familiariser avec les écrivains les plus illustres de notre mère patrie. Il feuilleta donc d'une main active, et parcourut d'un œil attentif les principaux ouvrages d'histoire et de critique littéraire ; puis, désireux de puiser à la source même, il étudia les chefs-d'œuvre des grands maîtres.

Son imagination s'échauffa bien vite au contact de ces belles flammes du génie français ; son goût, naturellement délicat, s'épura et s'affina chaque jour davantage dans ce commerce intime avec les plus illustres auteurs. Guidé par un jugement solide et bien équilibré, il alla tout droit au beau et au vrai, et ne se laissa pas séduire par les faux brillants d'une littérature vide d'idées et de sentiments.

Sans porter dans ses opinions littéraires cet exclusivisme absolu qu'enfante l'étroitesse d'esprit, il savait faire ses réserves et ne donner son admiration qu'aux œuvres saines et vraiment belles. Le XVII^e siècle surtout l'enchantait, et eut toujours ses préférences. Les grands écrivains de cette époque lui plaisaient par l'élevation des pensées, la noblesse des sentiments, la politesse du style. Il admirait chez eux l'ordre, la mesure, la sagesse, toutes qualités que l'on cherche en vain dans la plupart des œuvres contemporaines. Il aimait Boileau pour son imperturbable bon sens, et savait défendre ses règles contre les protestations dévergondées de certaine école, qui ne trouve trop lourd le joug des règles que parce qu'elle a secoué celui du bon sens. Il chérissait dans Racine le peintre du cœur humain ; il adorait la spirituelle bonhomie de Lafontaine ; il sympathisait avec le tendre et poétique Fénelon, et lui pardonnait ses écarts d'imagination, en goûtant le charme inexprimable de ses écrits.

Mais nul peut-être ne monta plus haut dans son estime, et je dirai, dans sa vénération, que le chantre du Cid et de Polyucte. Il disait souvent de ce poète ce que Montaigne disait de Plutarque : c'est mon homme ! Il avait toujours sous la main ses immortelles tragédies, et allait souvent étancher sa soif du beau et de l'idéal à ces sources vives du plus grand génie poétique qui ait honoré la France.

Nous avons été plus d'une fois le confident de son enthousiasme. Lorsque nous parlions ensemble de littérature, il aimait à revenir souvent au grand siècle ; et alors sa main tombait instinctivement sur un volume de Corneille. Il lisait une scène du Cid, d'Horace, de Polyucte ; et sa voix tremblait d'émotion en redisant les vers

cornéliens, son âme prenait son élan sur les hautes cimes où plane toujours le génie du poète. "Que c'est beau ! que c'est donc beau ! ! exclamait-il en déposant le livre, et quelquefois en essuyant une larme que l'admiration avait fait monter à sa paupière.

Mais cette admiration, ces enthousiasmes se manifestaient ailleurs que dans les confidences de l'amitié. Tous les jours l'abbé Olivier montait dans la chaire du professeur ; il voyait se grouper autour de lui de jeunes élèves avides de s'instruire. C'étaient des intelligences qui venaient s'illuminer au flambeau de sa science, des cœurs qui venaient s'échauffer au foyer toujours ardent de ses émotions. L'âme du professeur devait donc s'ouvrir à toutes ces âmes, et leur communiquer ses impressions.

Oh ! qui mieux que l'abbé Olivier a compris la sublimité de ce travail qui féconde les esprits et y fait germer la science ! Il aimait ce commerce quotidien avec de jeunes intelligences qui cherchent la lumière, avec des cœurs capables de recevoir les généreux enthousiasmes, parce que le souffle des années ne les a pas encore trop refroidis. Faire sa classe n'était pas une corvée pour lui, mais une jouissance. Et ses élèves le voyaient bien au feu de sa parole, à la conviction profonde de son enseignement, à l'entraînante séduction de ses leçons.

Qu'il interprêtât le texte d'un auteur ancien ou expliquât les préceptes de la Poétique ; qu'il donnât libre cours à son admiration pour les belles créations du génie ou qu'il fit sentir son dégoût pour les productions malsaines du rationalisme et de l'imoralité, qu'il exaltât Corneille ou flagellât Voltaire, il mettait toujours dans sa parole cette précision et cette clarté que donne la science, cette finesse et cette élégance qui naissent du bon goût, cette chaleur et cette force qu'appelle nécessairement une conviction profonde. Aussi l'élève ouvrait-il une oreille attentive à ces leçons qui l'intéressaient et le charmaient, et son intelligence était bien vite gagnée à la cause du vrai et du beau.

Mais l'abbé Olivier ne voulait pas parler seulement aux intelligences ; il ne se contentait pas de demander à ses élèves le froid assentiment de la raison. C'est au cœur qu'il visait, et disons tout de suite qu'il n'a jamais manqué le but. Nous n'en voulons d'autres preuves que cette affection profonde qu'il a toujours su exciter chez ses élèves. Tous ceux qui ont eu le bonheur de s'asseoir au pied de sa chaire l'ont aimé. Nous en avons vu plusieurs pleurer sur son tombeau, et rendre ainsi, par leurs larmes, le plus bel hommage qui puisse honorer la mémoire d'un défunt. D'autres nous ont parlé souvent avec émotion et enthousiasme de leur ancien professeur de Seconde : "Comme nous l'aimions !"

nous répètent-ils sans cesse. Oui, ses élèves l'aimaient ; et veut-on savoir pourquoi ? C'est que lui-même les aimait le premier. L'affection seule engendre l'affection ; il n'y a que le cœur qui sache parler au cœur, et son langage est celui du dévouement.

Le jeune professeur parlait ce langage avec une irrésistible éloquence. Il vivait pour ses élèves, leur consacrait tout son temps. Il n'est pas exagéré de dire qu'il leur a donné sa vie ; car c'est à ce rude labeur de la classe qu'il a épuisé ses forces, et ruiné définitivement une santé déjà chance'ante. Avec quelle paternelle sollicitude il suivait les travaux de ses chers enfants ! Comme il était fier de leurs succès ! Le travail était-il bon, les devoirs bien faits, les leçons bien apprises, il en paraissait tout joyeux. C'est alors surtout qu'il épanchait sur ses disciples le trésor d'affection que son cœur renfermait pour eux. Ces jours-là, sa figure était souriante, ses explications plus lucides, sa parole plus chaude et plus persuasive. Au contraire, si l'apathie menaçait de ralentir l'ardeur à l'étude, le professeur épuisait tous les moyens possibles de secourir cette torpeur passagère ; il pressait les coupables, et ne faisait la paix avec eux qu'après s'être assuré de la victoire. C'est ainsi que sa vie s'identifiait en quelque sorte avec celle de ses élèves. La classe formait une petite famille dont il était le père aimé et dévoué.

Cette tendre sollicitude, il l'étendait à tous les écoliers, qu'il aimait sincèrement. Rien de ce qui pouvait favoriser chez eux le développement intellectuel et moral ne le laissait indifférent. Les sociétés littéraires, qui contribuent si largement à fortifier les études, ont reçu ses encouragements et bénéficié de ses conseils. Il en est une surtout qui gardera son souvenir avec une pieuse reconnaissance, c'est la Société St François de Sales. Pendant trois ans il en a été le directeur, et il n'a rien épargné pour la faire prospérer. Nul plus que lui n'avait le secret d'exciter l'émulation et de diriger le zèle parfois capricieux de cette bouillante jeunesse, faisant ses débuts dans la carrière de l'éloquence. Il s'intéressait aux discussions littéraires et historiques entreprises par de jeunes émules de Cicéron ; il suivait avec sollicitude la marche parfois accidentée d'un parlement embryonnaire, où des politiciens de 16 ans prenaient leur plus grosse voix pour traiter des grands intérêts du pays ; puis, quand le vaisseau de l'Etat semblait trop ballotté sur la vague-écumante des discussions, d'une main tranquille et ferme, il le ramenait au port et calmait les flots émus. La Société St François de Sales regrette son cher directeur, et elle lui a donné des marques non équivoques d'estime et de gratitude.

(A suivre).

OFFICIALITE MÉTROPOLITAINE.

De nouveaux remaniements viennent d'être faits dans le personnel de l'officialité métropolitaine composée maintenant comme suit :

Official :	Mgr C. A. Marois, V. G.
Assesseurs :	Mgr B. Paquet.
	Mgr M. E. Méthot.
	M. F. Faguy.
	M. T. M. Labrecque.
Promoteur :	Mgr H. Tétu.
Vice-Promoteur :	M. C. O. Gagnon.
Chancelier :	M. P. B. Garneau.
Vice-Chancelier :	M. J. C. Arsenault.
Défenseur des mariages :	M. J. E. Feultault.

HISTOIRE DE " BOUCHERVILLE "

Nous saluons avec plaisir l'apparition d'une nouvelle monographie, intitulée : " Histoire de Boucherville ", joli volume in-8o de quatre cents pages.

Cette esquisse historique due à la plume du R. P. Lalande, S. J. et éditée par MM. Cadieux et Derome, est dédiée à S. G. Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface, l'un des enfants les plus distingués de cette paroisse.

Nos remerciements à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

Cette monographie d'une des plus anciennes et des plus jolies paroisses du district de Montréal, aussi bien écrite que bien pensée, fait certainement honneur à l'auteur, et nous semble même supérieure aux travaux que nous avons déjà en ce genre. Personne, nous en sommes sûr, ne la lira sans intérêt et sans édification. C'est un de ces ouvrages que l'on doit faire lire par notre peuple, parce qu'il est de nature à lui faire aimer davantage son pays et son clergé, sans lequel il n'existerait plus aujourd'hui comme élément distinct. Par conséquent, achetons-le pour les bibliothèques paroissiales, et donnons-le en prix dans nos couvents et nos écoles. On ne saurait trop encourager ces travaux, qui sont en définitive l'histoire du curé canadien, qui redisent ces œuvres sans nombre, accomplies au prix des plus grands sacrifices ; et rappellent à ceux qui sont tentés de l'oublier, toute la reconnaissance due à cet homme qui passe généralement au milieu des siens, inconnu et ignoré.

Répertoire des missionnaires envoyés dans les Provinces Maritimes
depuis 1806.

(Suite)

- 1823 M. Bellefeuille, F. L. ; Caraquet.
 1823 " Carroll, Michaël F. X. ; St Jean, N. B., où il est décédé
 en 1824.
 1824 " Fitzgerald, Michaël ; I. P. E.
 1824 " Béland, Pierre ; Isles de la Magdeleine.
 1824 " Gauvreau, Célestin ; Memramcook.
 1825 " Asselin, Joseph ; Fredericton.
 1825 " McMahon, Patrick ; St Jean, N. B.
 1825 " Lawlor, Simon ; Cap-Breton.
 1825 " Potvin, J. B. ; Arichat.
 1826 " Courteau, Julien ; Cap-Breton, où il a passé sa vie.
 1826 " Brais, Amable ; Nipisiguit.
 1826 " Sirois-Duplessis, Elie ; Madawaska.
 1826 " Tétreau, Hubert ; Richibouctou.
 1827 " Bédard, Pierre ; Isles de la Magdeleine.
 1828 " Pâquet, Marie Jos. V. G. ; Richiboucton, Caraquet, etc.
 1828 " Roy, Pierre ; Cap Breton, (Arichat).
 1829 " Naud, Jean ; Nipisiguit.
 1829 " Fortier, Ls. Théophile ; de Nipisiguit à Caraquet.
 1829 " Tradel, Jos. Jn. Narc. ; L'Ardoise.
 1829 " Belleau, Ferdinand ; Fredericton.
 1830 " Morin, J. B. ; Ste Anne du Ruisseau (N. E.).
 1831 " McHarron, W. James ; Nipissiguit et Caraquet.
 1831 " Couture, Jos. ; Caraquet et Memramcook.
 1833 " Brassard, Thos-Léandre ; Isles de la Magdeleine.
 1835 " Langevin, Antoine, V. G. ; Madawaska où il est décédé
 1835 " Maranda, J. B. ; Arichat, où il est décédé.
 1836 " Gauvreau, Ferdinand ; Memramcook et Tracadie.
 1836 " Noël de Toussignant, M. Léon ; Isles de la Magdeleine.
 1838 " Gosselin, Antoine ; Madawaska. Il est décédé à la
 Grande Digue, N. E., le 27 nov. 1875.
 1838 " Deligny, Ls. Olivier ; I. P. E.
 1838 " Drolet, H. Antoine ; Nipisiguit et Caraquet.
 1839 " Bélanger, Alexis ; Isles de la Magdeleine.
 1839 " Fréchette, Vincelas ; Halifax.
 1839 " Rioux, Julien ; Richibouctou, Bouctouche, jusqu'en 1854.
 1840 " Dionne, Henri ; Madawaska.
 1850 " Chartier, Etienne ; Arichat.

- 1859 " Belcour, Ant. George ; Rustico. Il est décédé à Shédiac.
 1860 " Turcotte, Frs. Magloire ; Cap-Breton.
 1868 " Quevillon, Jos., I. P. E.

Plus récemment, on compte MM. Az. de Trudelle, Jean Trudelle, Joseph Théberge, J. N. Dumont, L. N. Dugal, A. A. Boucher, Cosme d'Amour, Phidime Paradis, W. W. Venner, Joseph Martin, Louis Gagnon, André Bérubé, L. A. Launière, Joseph Pelletier, George Gauvin, Edmond Patenaude, pour le diocèse de Chatham ; M. Pierre Fiset, à Cheticamp, diocèse d'Antigonish ; MM. M. Cordeau, P. H. Labrecque, A. B. Côté et Alphonse Pouliot, pour le diocèse d'Halifax ; MM. A. C. Hudon et L. Chatillon, pour le diocèse de St. Jean, N. B. ; MM. E. Nadeau et J. B. Ed. Mounier, revenus dans leurs diocèses respectifs ; 10 pères de la Congrégation de Ste. Croix, pour le collège de Memramcook et les missions. Ce qui fait en tout 91 missionnaires.

Pour être complet et plus exact, ajoutons que cette liste renferme probablement quelques omissions, et que parmi les cent missionnaires dont les noms sont cités, quelques-uns n'appartiennent pas à l'archidiocèse de Québec, et quelques uns dont Québec est le diocèse d'origine, se sont donnés *proprio motu* aux évêques des provinces maritimes.

Conditions à remplir pour gagner les indulgences.

Pour toutes les indulgences il faut : 1o être dans la grâce de Dieu ; 2o avoir l'intention au moins générale de gagner les indulgences ; 3o accomplir les œuvres indiquées.

Les œuvres prescrites pour gagner les indulgences plénières sont ordinairement la confession, la communion, de pieuses prières et parfois la visite d'une église.

Quant à la communion, il faut savoir que la même communion peut servir au gain de plusieurs indulgences le même jour, bien que la sainte communion soit prescrite pour chacune ; mais c'est à condition qu'on accomplisse toutes les autres œuvres prescrites. — Par les prières, il faut entendre ordinairement des prières pour l'accroissement de la religion catholique, l'exaltation de la sainte Eglise notre Mère, la concorde entre les princes chrétiens et l'extirpation des hérésies ; mais il n'est pas requis de se proposer explicitement ces intentions, il suffit de prier selon l'intention du

Souverain Pontife. *Les prières sont laissées au jugement de chaque fidèle.*—La visite d'une église ou chapelle, pour être obligatoire, doit avoir été spécialement exigée par l'indult accordant l'indulgence, et dans ce cas il est nécessaire de faire autant de visites qu'il y a d'indulgences à gagner ; par conséquent, il faut sortir de l'église après chaque visite, pour y rentrer de nouveau. Cette visite peut se faire avant ou après l'accomplissement des autres œuvres. (En cas d'impossibilité de faire la visite au sanctuaire indiqué, on peut y suppléer par une visite à l'église paroissiale.)

PETITE CHRONIQUE

La visite pastorale aura lieu cette année dans 33 paroisses et missions situées dans les comtés de Portneuf, de Québec et de Montmorency-nord. Elle commencera le 27 Mai, et finira le 4 Juillet.

Dans sa dernière Circulaire, S. E. le Cardinal Taschereau met en garde contre une petite brochure intitulée : " les quinze oraisons révélées par notre Seigneur à Sainte Brigitte, reine de Suède." Cette brochure ne porte aucune approbation, et les privilèges qu'elle énumère n'ont pas été approuvés par l'Eglise et ne le seront jamais. Par conséquent, personne ne doit la garder en sa possession.

La *Semaine Religieuse* de Québec présente ses respectueuses félicitations au Rvd M. Doucet, Vicaire Général de Chicoutimi, nommé Protonotaire apostolique *ad instar*.

Les collectes faites dans l'archidiocèse de Québec en 1889, ont produit le montant de \$8,448.28, savoir: Denier de Saint-Pierre \$2,895.45; Ouvriers de Rome \$1,664.41; Ecoles du Nord-Ouest, \$960.97; Terre-Sainte, \$1,000.00; Colonisation \$1,927.45. Sur cette dernière somme la société de colonisation a dépensé \$1726.62, plus \$1,862.03 reçues du gouvernement, et employées pour faire commencer ou terminer des routes de colonisation.

MM. les abbés Etienne Cloutier, Téléphore Soucy et Bruno Leclerc, du diocèse de Québec, ont été ordonnés prêtres le premier du mois courant.

Le comité de secours formé l'année dernière par la " Société St-Vincent de Paul de Québec " pour recueillir des secours en faveur des enfants sourds-muets du diocèse, a déjà placé quatre petits garçons et sept petites filles à l'école des sourds-muets. Cinq autres petits garçons seront encore placés, au premier septembre prochain. Ce ne sont pas les sujets qui manqueront car il y a plus de 100 sourds-muets dans le diocèse de Québec, qui n'ont aucune instruction religieuse. Par ordre de S. E. le cardinal Taschereau, une quête doit être faite en faveur de cette œuvre dans toutes les églises du diocèse, un des dimanches du Carême.

MANUFACTURE DE PERSIENNES EN BOIS
CHARLAND & Cie.,
LAUZON-LÉVIS.

Nous invitons respectueusement le Clergé et les Communautés religieuses à s'adresser à nous quand ils ont besoin de persiennes. Nous fabriquons certainement ce qu'il y a de mieux en ce genre au Canada, comme le prouvent les prix obtenus aux expositions, et comme on peut le constater dans quantité d'églises du Canada et des Etats Unis, et par les échantillons que nous envoyons sur demande. Nos remerciements à MM. les curés qui nous ont honoré de leur patronnage, avec prière d'une nouvelle commande si leurs églises ne sont pas entièrement survenues.

NOUVEAUTÉ: Un monde nouveau, par LUCIEN DARVILLE.
 réponse à Ed. DRUMOND sur la fin d'un monde.

J. A. LANGLAIS.

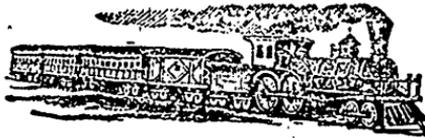
J.-B. LASNIER ET FILS

MANUFACTURIÈRES DE CIERGES, NOTRE-DAME DE LÉVIS

SPÉCIALITÉS: CIERGES pour services, pour Quarante-Heures, et pour culte en général; Bougies, veilleuses, confection de FLEURS et de CROIX EN CIRE, réparation des CHEMINS DE CROIX EN CIRE, VIN DE MESSE et de TABLE de première qualité et recommandé par les analystes.

PRIX REDUITS—Conditions de paiement et vente à commission ou par dépôt fait, à la volonté des acheteurs.

N. B.—La maison LASNIER ET FILS mérite par son honorabilité la confiance du public.



CHEMIN DE FER

QUEBEC, MONTMORENCY ET CHARLEVOIX

DE QUEBEC A STE-ANNE DE BEAUPRE

ALLANT A L'EST. Lisez en descendant.				STATIONS.	ALLANT A L'OUEST.			
Dimanche seulement.		Tous les jours Dim. excepté.			Tous les jours Dim. excepté.		Dimanche seulement.	
Exp.	Exp.	Exp.	Exp.		Exp.	Exp.	Exp.	Exp.
P. M.	A. M.	P. M.	A. M.	Hedleyville	A. M.	A. M.	A. M.	P. M.
6.00	7.45	6.30	7.30	Beauport	6.30	4.15	7.15	5.15
6.05	7.50	6.35	7.35	Montmorency	6.20	4.05	7.05	5.05
6.20	8.02	6.50	7.47	L'Ange Gardien	6.07	3.50	6.52	4.50
6.35	8.20	7.05	8.05	Chateau Richer	5.50	3.35	6.35	4.35
6.45	8.40	7.25	8.25	Ste-Anne	5.30	3.20	6.15	4.20
7.15	9.00	7.45	8.45		5.15	3.00	6.00	4.00

DES TRAINS SPECIAUX POUR PELERINAGES CIRCULERONT TOUS LES DIMANCHES JUSQU'AU 1^{er} OCTOBRE 1899.

DÉPART: Hedleyville 6.00 a.m. ARRIVÉE à Ste-Anne 7.15 a.m.

“ “ Ste-Anne 11.30 a.m. “ Hedleyville 12.45 p.m.

“ “ Hedleyville 1.30 p.m. “ Ste-Anne, 2.45 p.m.

Prix du passage aller et retour 1^{ère} classe \$0.85, 2^{nde} classe \$0.60.

Grande réduction pour pèlerinage de 100 ou plus.

Pour autres informations s'adresser à

G. S. CRESSMAN,

Gérant,

W. R. RUSSELL,

Surintendant.

VIGNOBLES CANADIENS

COMTE D'ESSEX, SANDWICH, ONT.

ERNEST GIRARDOT ET C^{ie}., PROPRIÉTAIRES

Vin de Messe approuvé par S. E. le Cardinal Taschereau et tous les Evêques de la Puissance. Vin de Table ou Claret de première qualité.

Pour prix, etc, s'adresser à Ernest GIRARDOT et C^{ie}, Sandwich, Ontario, ou à M. J.-A. LANGLAIS, Québec.

LE CATÉCHISME des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa, se vend à l'Archevêché de Québec, au prix de \$50.00 le mille. Pour toute commande de moins d'un mille, il faut s'adresser, non à l'Archevêché, mais aux libraires.

“ Cette édition, dit S. E. le Cardinal Taschereau, (2^e page du catéchisme), est la seule dont il est permis de faire usage dans les provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal et Ottawa.”